



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

**Lundi 26 avril 2010**

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1464>  
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)**

## **SOMMAIRE**

- 1) Le scoop de la semaine : la fermeture annoncée du site IUFM de Guebwiller.**
- 2) Groupe de travail « cas particulier et priorité » du Mouvement le 7 mai 2010 à l'Inspection Académique.**
- 3) Manifestations du 1<sup>er</sup> mai dans le Haut-Rhin.**
- 4) Evaluations Allemand de CM2 : rappel des consignes du SNUipp.**
- 5) Rencontre de la FSU avec le ministre du travail Eric Woerth sur la réforme des retraites.**
- 6) La réalité humoristique du futur remplacement des enseignants.**

### **1) Le scoop de la semaine : la fermeture annoncée du site IUFM de Guebwiller.**

Le directeur de l'IUFM a annoncé la semaine dernière aux personnels du site IUFM de Guebwiller la fermeture de la structure comme lieu de formation des maîtres. Il s'agirait d'une décision de l'Université de Strasbourg. Les étudiants bilingues feront désormais leur formation sur le site de Colmar.

### **2) Groupe de travail « cas particulier et priorité » du Mouvement le 7 mai 2010 à l'Inspection Académique.**

Le vendredi 7 mai 2010 a lieu entre l'IA et les organisations syndicales un groupe de travail « cas particuliers et priorité du mouvement » où seront étudiés tous les courriers spécifiques des collègues (demande de priorités, situation d'écoles particulières....).

Les collègues qui ont fait une demande de « cas particulier et priorité » peuvent nous envoyer le double de leur courrier afin que les délégués du SNUipp 68 puissent les soutenir.

### **3) Manifestations du 1<sup>er</sup> mai dans le Haut-Rhin.**

**Mobilisons-nous tous pour le 1er mai à l'appel de la CGT, CFDT, FSU et UNSA**

POUR :

- le développement de l'emploi public

- l'amélioration des salaires et des retraites
- le renforcement du service public d'Education et l'abandon de toutes les réformes qui le défigurent

**RENDEZ-VOUS A 10 h 30 Place de la Réunion à MULHOUSE**  
**RENDEZ-VOUS A 10 h devant la maison des syndicats à COLMAR**

*On se regroupe sous les banderoles de la FSU.*

[Une affiche pour la salle des maîtres.](#)

**4) Evaluations Allemand de CM2 : rappel des consignes du SNUipp.**

**Vous avez reçu dans votre école les évaluations CM2 en Allemand.**

**Cette évaluation uniquement départementale laisse de nombreux collègues perplexes.**

**Le SNUipp dénonce la procédure pour plusieurs raisons :**

- la surenchère en matière d'évaluations dans ce département dont on a du mal à comprendre le sens : pilotage du système ou aide à l'équipe pour le suivi des élèves ?
- l'empilement des tâches supplémentaires (récupération des documents à ses propres frais, correction, saisie et transmission des résultats) demandées aux collègues adjoints et directeurs sans compensation d'aucune sorte ainsi que l'inflation des demandes institutionnelles dans le cadre du temps de concertation (PPRE, analyse des résultats des évaluations,...)
- la transmission systématique des résultats des écoles du département à la hiérarchie.

**C'est pourquoi le SNUipp donne aux collègues des écoles les consignes suivantes :**

- refus de passer ces évaluations sauf si l'équipe en voit l'utilité
- si utilisation des évaluations, **aucune transmission des données à la hiérarchie**

*Tenez la section informée des décisions que vous prenez et des difficultés rencontrées.*

**5) Rencontre de la FSU avec le ministre du travail Eric Woerth sur la réforme des retraites.**

*Le Ministre a rappelé quelques points émanant du rapport du COR pour étayer le choix du gouvernement d'engager une réforme pour faire face au déficit de 15 milliards annoncé tout en restant attaché au « système par répartition ». Il a rappelé que si les « 6 mois focalisaient le débat », il ne voulait pas « d'affrontement public/privé » et souhaitait « sortir par le haut » de ce débat.*

Il a annoncé qu'un document d'orientation serait présenté aux organisations syndicales vers la mi-mai et que des discussions s'organiseraient autour de 4 groupes de travail thématiques (les 3 premiers en bilatérale avec chaque syndicat, le 4ème en multilatérale) :

1. pénibilité (règles communes public/privé, catégories actives ?...)
2. emploi des seniors (problématique des secondes carrières ? limites d'âge ? départs anticipés pour 3 enfants, emploi des seniors ?...)
3. spécificité de la Fonction publique (spécificités maintenues ou susceptibles d'évoluer ? niveau et taux de reversion ? majorations pour enfants, bonifications ?...)

4. gouvernance des retraites (pilotage – du type IRCANTEC ? - caisse spécifique pour les fonctionnaires ?...)

Il a précisé que si des points ne pouvaient à l'évidence pas faire accord, d'autres points pourraient faire l'objet de négociations (pénibilité et catégorie active, place des seniors et seconde carrière ...)

La FSU a rappelé au Ministre qu'elle ne voulait pas d'affrontement public/privé, mais que les agents de la fonction publique avaient de légitimes raisons d'être inquiets, après les suppressions d'emplois, les non-remplacements de départs à la retraite, les conditions de travail, les effets de la RGPP et de la RÉATE...

La FSU a rappelé son souhait d'un bilan des « réformes » précédentes, et notamment de celle de 2003 qui a fortement dégradé le niveau des pensions, en accentuant les inégalités, notamment vis à vis des femmes, percevant des pensions plus faibles.

La FSU a rappelé son opposition à toute remise en cause des « six derniers mois », ainsi qu'à l'option d'un recul au-delà de 60 ans de l'âge de départ à la retraite.

Elle a enfin insisté pour que la question du financement des retraites fasse l'objet d'un groupe de travail spécifique, et ne soit pas évacué des options à débattre.

Devant notre insistance le Ministre a évoqué l'augmentation des cotisations des personnels en excluant toute augmentation des prélèvements ...

***A nos interrogations sur l'inquiétude des personnels qui sont très proches du départ en retraite, la ministre a affirmé que les éventuels nouveaux dispositifs seraient progressifs (comme en 2003 par ex avec l'allongement progressif d'un trimestre par an) et qu'en tout état de cause, les personnels se verront appliquer la réglementation en vigueur l'année de l'ouverture des droits ( donc aucun changement pour les personnels dont l'année d'ouverture des droits est 2010 et d'éventuels changements pour les personnels dont l'année d'ouverture est 2011). A notre demande le ministre a également précisé que les accords antérieurs de revalorisation seraient respectés : les PE ayant 15 ans de services actifs en conserveront le bénéfice (année de départ et limite d'âge du corps des instituteurs avec ses conséquences pour la décote).***

Ces déclarations confirment toutes nos inquiétudes et nous invitent à assurer la plus forte participation aux défilés du premier mai.

## **6) La réalité humoristique du futur remplacement des enseignants.**

Il s'agit d'une série de photos à voir absolument... [en cliquant ici](#).

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**